## AVIS DE MARCHE

Marché de prestations de formation des agents en matière de santé/sécurité - Accords-cadres monoattributaires avec émission de bons de commande - Groupement de commandes

## ACHETEUR

Nom : Ville des Herbiers SIRET: 218 501 096 000 18

Groupement d'acheteurs : OUI

Nom du Coordonnateur : Ville des Herbiers

#### COMMUNICATION

Profil d'acheteur : www.marches-securises.fr

L'intégralité des documents se trouve sur le profil OUI

d'acheteur :

Utilisation de moyens de communication non NON

communément disponibles :

Contact administratif: Service Commande Publique - 02 51 91 07 67 Contact technique : Questions écrites à poser sur www.marches-

securises.fr

### PROCEDURE

Procédure : Adaptée ouverte

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limites de remise des plis : 23/09/2024 à 12h00

Présentation des offres par catalogue éléctronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : NON Négociation possible : OUI

Variantes : Interdites

# MARCHE

Intitulé : Marché de prestations de formation des agents en

matière de santé/sécurité - Accords-cadres monoattributaires avec émission de bons de commande -

Groupement de commandes

Type: Services

Adhérents / Lieu d'éxécution : les communes de Beaurepaire, les Epesses, les

Herbiers, Mesnard-la-Barotière, Mouchamps, Saint Mars la Réorthe, Saint Paul en Pareds, Vendrennes, le CIAS du Pays des Herbiers, les CCAS des communes des Epesses, des Herbiers, Mouchamps, Vendrennes, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers et le SIVU Beaurepaire / Mesnard-la-Barotière Exécution du marché sur le territoire du Pavs des

Tranches: NON PSE: NON

## LOTS

Marché alloti : OUI

1 - PSC1 (Prévention Secours Civiques de niveau 1)

2 - SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

3 - AFGSU niveau 2 (Attestation de Formation aux

Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2)

4 - GOS (Gestes Qui Sauvent)

5 - SSIAP 1 et 2 (Sécurité Incendie et Assistance à

6 - Sécurité incendie en établissement de santé (ERP type J - Formation sécurité incendie Ehpad et Marpa)

7 - PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité

8 - PRAP 2 S (Prévention des Risques liés à l'Activité

Physique secteur Sanitaire et Social)

9 – HACCP (Hygiène et sécurité alimentaire)

10 - Manipulation extincteur

11 - Travail en hauteur (échafaudage + harnais)

12 - Habilitations électriques

FIMO FCO (Formation Initiale Minimale Obligatoire /Formation Continue Obligatoire)

14 - Engins de chantier, chariot, PEMP, grue auxiliaire,

gerbeur, pont roulant

15 – Certificat individuel pour l'utilisation des produits

phytopharmaceutiques et certibiocide 16 - AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des

Réseaux)

17 – Signalisation temporaire de chantier

18 - Amiante sous-section 4

## DENSFIGNEMENTS

Visite obligatoire: NON

DATE D'ENVOI DE L'AVIS

16/08/2024